

Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 3 p. 100 par année, calculé tous les six mois, et les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1966, le total des dépôts atteignait \$81,600,000, et le nombre de déposants, environ 92,000. La Caisse compte 21 succursales.

*Alberta.*—Les succursales du Trésor provincial, au nombre de 63, acceptent des dépôts d'épargne. La valeur, le 31 mars 1966, en atteignait \$84,159,852; de cette somme, \$52,130,105 étaient payables sur demande et portaient intérêt à 3½ p. 100 par année, et \$15,936,618 étaient des dépôts d'un an à cinq ans de 4 à 5½ p. 100 par année, selon le terme. En outre, il y avait des dépôts à terme de 30 jours jusqu'à 365 jours portant intérêt aux taux du marché, et dont la valeur atteignait \$16,093,128.

**Banques d'épargne du Québec.**—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte accordée en 1871, avait, le 31 octobre 1966, un capital versé et une réserve totalisant \$16,500,000, des dépôts d'épargne de \$374,342,592 et un passif de \$393,942,115. L'actif s'élevait à \$393,942,115, dont \$108,727,179 d'obligations fédérales, provinciales, municipales, et autres.

La Banque d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec) sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, constituée par une loi de l'Assemblée législative canadienne en 1855 et dotée d'une charte fédérale en vertu des S.C. 1871, chap. 7, comptait, le 31 mars 1966, des dépôts d'épargne de \$53,667,156 et un capital versé et une réserve de \$3,500,000. Le passif global, de même que l'actif global, s'élevait à \$60,459,860.

**Syndicats de crédit.**—Les syndicats de crédit sont des institutions d'épargne et de prêt constituées par des personnes ayant des intérêts communs. Cette communauté d'intérêts peut découler du fait qu'elles appartiennent à une paroisse, à un club, à un cercle ou à un syndicat ouvrier, qu'elles travaillent dans une usine, une industrie ou un ministère, ou qu'elles résident dans une localité rurale ou urbaine bien définie. Le nombre de syndicats de crédit à charte au Canada, à la fin de 1965, atteignait 4,939. Sur ce nombre, 4,364 comptaient un total de 3,700,000 membres affiliés et un actif de 2,500 millions de dollars. Au Québec, les deux millions de membres et l'actif de 1,400 millions de dollars constituaient 55 p. 100 de l'ensemble des actionnaires et de l'actif global de tous les syndicats de crédit au Canada. Les syndicats de crédit comportant des intérêts communs et répartis selon le pourcentage se composaient comme il suit: classe professionnelle 35, rurale 33, urbaine 17 et autres 15. Au cours des années récentes, le nombre d'associations rurales a diminué.

Au cours de la décennie 1956-1965, les syndicats de crédit du Canada ont maintenu la marche ascendante qui s'était manifestée depuis leur première apparition au Québec au début du présent siècle. Les prêts consentis par les syndicats de crédit ont augmenté de 17 p. 100 en 1965 pour atteindre 1,078 millions de dollars, dépassant ainsi pour la première fois le milliard de dollars, ce qui représente une hausse de 248 p. 100 sur le chiffre correspondant de 310 millions en 1956. Dans la même comparaison, l'actif (2,500 millions) s'est accru de 234 p. 100 et l'épargne (2,300 millions) a augmenté de 225 p. 100. Les membres des syndicats de crédit, au nombre de 3,700,000, représentent 18.6 p. 100 de la population totale, (1,900,000 et 11.6 p. 100 respectivement, en 1956).

Il y avait 28 centrales de syndicats en 1965. Ces centrales agissent elles-mêmes à titre de syndicats de crédit pour le bénéfice des autres syndicats; elles ont surtout pour fonction d'accepter les dépôts de fonds excédentaires des syndicats et de leur assurer une source de fonds où ils peuvent emprunter quand il leur est impossible de suffire à la demande locale de prêts. La plupart des centrales admettent aussi les coopératives dans leurs rangs. L'actif total des centrales, (357 millions de dollars) s'est accru de 18 p. 100 et le montant des prêts consentis aux membres, (221 millions), s'est accru de 43 p. 100 à l'égard de l'année précédente. La *Canadian Co-operative Credit Society* fait fonction de centrale nationale des centrales provinciales et des grandes coopératives de tout le Canada. En 1965, cette organisation comprenait quatre centrales provinciales, quatre coopératives commerciales et deux coopératives de compagnies d'assurances. Au 31 décembre 1965, son actif se chiffrait à \$1,200,000, les prêts en cours totalisaient \$850,000, et les dépôts des membres \$650,000.